

20

25

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

L'année 2025 a prolongé les incertitudes politiques, économiques et sociales de 2024, dans un contexte international tout aussi instable. En France, le chômage a augmenté de 0,6% pour atteindre 7,9% de la population active, tandis que le taux de pauvreté a atteint un niveau record de 15,4%, touchant près de 10 millions de personnes. Face à cette précarité croissante, les Associations Intermédiaires (AI), présentes sur tous les territoires depuis près de 40 ans, jouent un rôle clé avec un taux de sorties positives supérieur à 60%. Pourtant, leur action est entravée par des contraintes administratives accrues et la suppression d'exonérations, notamment sociales, sans compensation. Le PASS-IAE, généralisé en 2020, a encore limité les recrutements en se basant sur des critères administratifs peu adaptés aux réalités sociales.

Cette situation souligne l'importance d'un réseau fort pour défendre les AI au sein de l'écosystème de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). En 2025, l'UNAI s'est mobilisée pour préserver les financements de l'IAE, menacés par le processus budgétaire. Elle a multiplié les contacts avec les élus, l'administration et a participé à la grande manifestation collective du 18 novembre devant l'Assemblée Nationale organisée avec l'Union Nationale des Missions Locales. Ces actions ont permis de limiter la baisse des crédits à -1,8% pour 2026 et d'améliorer la visibilité de l'IAE auprès des décideurs politiques.

Le congrès de l'UNAI des 2 et 3 octobre à Poitiers a été l'occasion de partager les préoccupations des adhérents et de définir les grands enjeux : défense du modèle spécifique des AI, amélioration de la communication, déploiement de formations, modernisation de l'image et des outils des AI, développement de partenariats nationaux. Des groupes de travail ont été lancés pour traduire ces orientations en actions concrètes. Plus que jamais nous comptons sur votre investissement collectif à nos côtés.



L'UNAI, structurée nationalement et régionalement, vise à renforcer son efficacité et sa représentativité, avec pour objectif de dépasser les 30% d'AI adhérentes en 2026.

Parmi les axes de progrès figurent l'harmonisation des méthodes de calcul des cotisations et la création d'un fonds de soutien national.

L'Union reste plus que jamais déterminée à défendre et soutenir les AI, afin qu'elles puissent continuer à jouer pleinement leur rôle dans l'insertion par l'activité économique.

Pour tout cela l'Union fait, plus que jamais sens, car

L'UNAI C'EST VOUS,

L'UNAI C'EST NOUS TOUS ENSEMBLE.

Christian de Brunier
Président

2025, UNE ANNÉE CHAOTIQUE QUI AURA SACRALISÉ L'UNION DU SECTEUR DE L'IAE

Après la décision inattendue du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale au lendemain des élections européennes de 2024, et l'élection d'une chambre sans aucune majorité, l'année 2025 aura été marquée par une instabilité gouvernementale inédite sous la Vème république et l'absence de cap clair de la part des décideurs publics. La succession de trois gouvernements et de deux ministres du travail aux périmètres différents en quelques mois a clairement empêché la prise de décision et désorganisé le travail des services du ministère. Face à cette situation d'instabilité et d'incertitude institutionnelles, les structures de l'IAE, et en particulier les Associations Intermédiaires, ont dû faire front pour résister autant que possible à la baisse de l'activité et à la perte de confiance ambiante.

Grâce à l'enquête nationale de l'observatoire des AI à laquelle vous avez été très nombreux à participer en 2025, l'UNAI a pu objectiver et mettre en évidence les remontées quasi générales faisant état de baisses importantes d'activité, et les inquiétudes fortes qui en découlaient pour les mois à venir. Nous avons ainsi transmis au ministère (cabinets des ministres successifs et administration centrale) ainsi qu'aux parlementaires la synthèse de cette enquête nationale pour alerter les décideurs sur les risques qui se profilaient pour les AI, et plus généralement pour tout le secteur de l'IAE.

Le « Pacte d'ambition et de redynamisation des AI » sur lequel nous avons travaillé en fin d'année précédente a été présenté au ministère du travail dans le cadre d'un plaidoyer commun avec Coorace. Pour autant, l'instabilité ministérielle et la vacance de décideurs n'a pas permis d'acter ces mesures au cours de l'année. L'absence de tout texte de « loi travail » susceptible de contenir des dispositions concernant l'IAE a aussi été un frein.

La nécessité pour les AI de compenser un niveau de mises à disposition en réduction par le desserrement du carcan administratif qu'a imposé la réforme de 2020, généralisant les parcours d'insertion de 24 mois et les PASS IAE, n'en est que renforcée. Elle reste plus que jamais d'actualité et maintenant que l'instabilité ministérielle semble s'éloigner, dans l'attente de l'élection présidentielle de 2027, nous avons relancé notre lobbying pour obtenir au cours des prochains mois de premières avancées pour les AI.

Notre plaidoyer a été centré dès l'automne sur le rocambolesque épisode de la discussion budgétaire. Comme cela avait été le cas l'année précédente, le gouvernement, sans majorité claire, a été incapable de rallier une majorité de Députés à un projet de budget pour 2026 aboutissant à une « loi spéciale » en début d'année et finalement un 49.3.



La copie initiale du budget du ministère du travail laissait prévoir des baisses drastiques de moyens pour le secteur de l'insertion qui se seraient traduites par un plan social sans précédent. Face à ce danger la mobilisation unitaire de l'ensemble des dix réseaux nationaux, via le Collectif IAE, aura permis une mobilisation sans précédent, aussi bien sur les territoires qu'au plan national. Les nombreux parlementaires sensibilisés aux dangers d'une telle saignée budgétaire ont fortement soutenu le secteur lors des débats parlementaires, pesant dans les arbitrages finaux qui nous ont été révélés ces derniers jours et qui permettent finalement au secteur de sauvegarder l'essentiel avec des crédits seulement en baisse d'environ 2%.

Si l'on regarde la copie de départ du PLF2026 et ce résultat final, on peut se féliciter collectivement de cette stratégie unitaire de lobbying commun auprès des parlementaires, l'ensemble des réseaux du secteur ayant décidé de parler d'une voix unique plutôt que de défendre en ordre dispersé chacun des modèles de l'IAE.

C'est une leçon que nous devons méditer pour les mois qui viennent et qui, somme toute, est le symbole de notre engagement collectif au sein du réseau des AI : « Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Christophe Cevasco
Délégué National

RÉUNIR

Nos adhérents	5
Les UNAI régionales et les équipes locales.....	6
L'équipe du siège national	7
Le congrès national	8

DÉFENDRE

Le plaidoyer	9
L'appui juridique	12
L'Observatoire	13
Le Collectif IAE	13

DÉVELOPPER

La communication	14
Le catalogue de formations	15
La démarche QUALI & RSE	16
Le projet mobilité.....	17
Les partenariats	17

PERSPECTIVES 2026... 19

• NOS ADHÉRENTS

Notre réseau est constitué de 155 adhérents en 2025. Si l'année a été malheureusement marquée par la fermeture de certaines AI, nous avons toutefois accueilli quinze nouveaux adhérents des différentes régions :

- Auvergne Rhône Alpes : **A.V.E.N.I.R.** (Ain)
- Centre-Val de Loire : **Action Emploi** (Eure et Loir), **Avade** (Loir et Cher)
- Hauts de France : **AIDES** (Somme), **DEFI SERVICES** (Aisne), **SAPI** (Pas de Calais), **TED** (Aisne), **Le Relais Vermellois** (Pas de Calais), **REALFA** (Pas de Calais), **ARCHE Services** (Nord)
- Ile-de-France : **AEF** (Val de Marne), **Peps Services** (Val de Marne)
- Nouvelle Aquitaine : **SATE 86** (Vienne)
- Occitanie : **Assistants Familiaux** (Gard), **Cap Emploi 82** (Tarn et Garonne)

Quelques chiffres résumant l'activité de nos adhérents :



30 000 salariés en parcours



4 239 ETP



1 007 salariés permanents



151 462 224 € de chiffre d'affaires



RÉUNIR

• LES UNAI RÉGIONALES ET LES ÉQUIPES LOCALES

Les adhérents de l'UNAI se regroupent en région afin de travailler ensemble, porter des projets collectifs, parler d'une même voix aux interlocuteurs locaux, bref : faire réseau.

L'année 2025 a vu la création de l'UNAI Centre-Val de Loire, qui vient compléter notre couverture territoriale.

L'UNAI compte ainsi 7 UNAI régionales :



UNAI Hauts-de-France

*Avec un délégué régional, **Aurélien Fauchois***



UNAI Ile-de-France

*Avec une déléguée régionale, **Salamata Bienso Mateta**, et un chargé de projet O2R, **Christophe Guillet***



UNAI Nouvelle-Aquitaine

*Avec une déléguée régionale, **Justine Faugeron***



UNAI Auvergne-Rhône-Alpes

*Avec une déléguée régionale, **Maud Robinet**, et une chargée de projets, **Laurine Savoini** remplacée au cours de l'année 2025 par **Morgane Mazeraud***



UNAI Centre-Val de Loire



UNAI Bourgogne Franche-Comté



UNAI Grand Est

RÉUNIR

Ces structures régionales animent le réseau localement et développent des services variés pour les adhérents : animation de groupes de travail, offre de formations pour les salariés en parcours, séminaires, etc.

Localement les UNAI Régionales travaillent en forte proximité avec les inter réseaux régionaux, notamment l'IRIAE dans les Hauts de France, INAE en Nouvelle Aquitaine et IAE Grand Est, ce qui permet d'étoffer encore plus l'offre proposée aux adhérents.

• L'ÉQUIPE DU SIÈGE NATIONAL

L'équipe nationale est composée de cinq membres.

L'ensemble de l'équipe est spécialisé sur les seules Associations Intermédiaires, offrant une expertise et une connaissance poussée des AI et de l'IAE.

Être un réseau spécialisé, dédié aux seules AI, permet de faire preuve de précision et de réactivité pour répondre aux sollicitations des adhérents dans leurs démarches et fonctionnement quotidien.



Christophe Cevasco
Délégué national



Aude Amarrurtu
Responsable
développement et
partenariats nationaux



Ellen Zaoui-Anesi
Responsable qualité



Melissa Djebar
Chargée de
communication



Kim Hoang
Comptable (un jour par
semaine)

• LE CONGRÈS NATIONAL

160 personnes représentant 75 AI de toute la France étaient présentes lors de notre congrès national les 2 et 3 octobre à Poitiers.

Ce bel événement, dont le thème était « **Construisons ensemble l'avenir des AI !** », a permis de nombreuses rencontres et l'émergence d'idées prometteuses pour aider les AI à rebondir dans un contexte difficile.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces deux jours : l'avenir des AI, les relations avec les entreprises, la marque employeur, la communication, les dynamiques régionales, la RSE et bien sûr le plaidoyer de défense en faveur des AI.

Vous pouvez retrouver le compte rendu de l'événement sur le site de l'UNAI : **Congrès 2025 : Récapitulatif et bilan.**

Cette édition a été un véritable succès et nous sommes ravis de vous inviter à notre prochain grand rendez-vous : **en 2027, nous aurons le plaisir de fêter tous ensemble les 40 ans des AI** lors d'un grand congrès national auquel vous êtes toutes et tous attendus !



DÉFENDRE

• LE PLAIDOYER

L'UNAI défend le modèle des AI auprès des pouvoirs publics, que ce soit le ministère du travail, les parlementaires, les collectivités locales, etc.

Afin de donner plus de force à notre action, nous portons conjointement avec les deux autres réseaux comptant des AI parmi leurs adhérents, la Fédération des Acteurs de la Solidarité et Coorace, le « pacte d'ambition et de redynamisation des AI », des mesures concrètes pour soutenir et renforcer l'action des AI. Ce pacte compte sept grandes mesures :

- **Permettre l'embauche d'une part de salariés hors PASS IAE :** si nos AI doivent rester en premier lieu des structures d'insertion, elles doivent aussi pouvoir offrir la possibilité de proposer à des personnes en difficultés aux profils variés (étudiants et retraités pauvres, personnes en précarité non éligibles à l'IAE) des contrats de travail leur permettant de percevoir un revenu et de cotiser pour leur retraite et leurs droits au chômage. Cette mesure permettrait également de sécuriser une partie de l'activité des AI.

- **Doubler l'aide au poste :** le montant ridiculement bas de l'aide au poste perçue par les AI ne s'appuie sur aucune réalité économique ou opérationnelle. Nous demandons que cette aide au poste soit doublée pour atteindre 3 200€ / ETP afin que, toutes choses égales par ailleurs (en neutralisant notamment les effets liés aux taxes et impôts), le niveau d'aide publique perçue par les AI soit équivalent à celui touché par les ETTI.
- **Flexibilisation de la durée du PASS IAE :** deux ans de parcours en AI ne représentent pas le même volume horaire de travail que deux ans passés en ACI ou en EI ! Il est déterminant, pour assurer une égalité de traitement entre les bénéficiaires, de flexibiliser la durée du PASS IAE, par exemple en convertissant les deux ans en volume horaire (soit 3214 heures). Cela permettrait également de redonner vie à la logique de suite de parcours entre les structures et à résoudre le problème des suspensions de parcours, qui sont complexes et trop peu exercées aujourd'hui.

- **Assouplir la règle des 150 heures** : à ce jour, seuls les parcours de 150 heures et plus sont comptabilisés lorsqu'il s'agit de considérer les sorties dynamiques. Cela peut pénaliser des parcours plus rapides et inciter les AI à différer des sorties, au détriment des bénéficiaires. Nous demandons à assouplir cette règle, par exemple en fonction du type de sorties (ne pas comptabiliser d'heures minimum pour les sorties durables) ou en prenant en compte l'ensemble du parcours, notamment les heures d'accompagnement dès l'accueil dans la structure, et pas uniquement les heures rémunérées. Une première étape serait de définir, comme critère la prise en compte de "150 heures travaillées **OU** 3 mois dans la structure".
- **Alléger le coût des visites médicales** : ce poste de dépense est très important pour les AI et pourrait être réduit en alignant les AI sur le droit commun (organiser les visites au bout de trois mois dans la structure et pas dès l'embauche comme c'est le cas actuellement) et en réduisant les coûts par personne en proratisant les cotisations sur le temps de travail réellement effectué dans la structure.
- **Généraliser l'éligibilité au mécénat** : les AI qui souhaitent recevoir des dons et du mécénat et délivrer des reçus fiscaux doivent déposer un dossier à l'administration fiscale. Les réponses obtenues sont aujourd'hui variables et bon nombre d'AI n'obtiennent pas ce rescrit fiscal. Nous demandons que l'éligibilité au mécénat soit reconnue de fait à toutes les AI.
- **Donner de vrais moyens aux AI pour la formation** : le PIC IAE, seul dispositif national permettant la formation des salariés en parcours, présente un reste à charge de 30% trop lourd à porter pour les AI, qui y ont peu recours. Il est urgent d'identifier d'autres pistes de financement pour former davantage les bénéficiaires et améliorer leur employabilité.

En plus de ces sept mesures collectives, l'UNAI porte d'autres points :

- **Supprimer la limite de 480 heures en entreprises** : il n'a été fait état d'aucune difficulté dans tous les territoires où une dérogation à la limite des 480 heures a été obtenue à la demande des AI. Cette procédure avait été initialement mise en place, pour prémunir les ETTI d'une éventuelle concurrence déloyale des AI. Elle n'a plus de raison d'être depuis le passage des AI aux allègements généraux en 2019. L'expérience a montré que les craintes ne sont pas fondées et que cette règle est inutile et peut être abrogée.
- **Contrôler strictement les EBE et régler les litiges** : les Entreprises à But d'Emploi (EBE) de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) peuvent représenter, dans certains territoires, de véritables concurrents déloyaux aux structures existantes, créant ainsi une distorsion de la concurrence et une menace réelle pour les AI. Nous souhaitons un contrôle accru de l'activité des EBE et que les situations posant des difficultés avérées soient traitées afin de permettre la complémentarité entre structures prévue par la loi.
- **Baisser le taux AT/MP** : le taux Accident du Travail / Maladie Professionnelle appliqué aux AI est extrêmement élevé, notamment en comparaison avec le travail temporaire, et non justifié au regard de la sinistralité réelle des structures. Nous demandons un alignement de ce taux sur celui des ETT et/ou des groupements d'employeurs, permettant ainsi des économies substantielles pour les AI.
- **Sécuriser le CDI Inclusion** : ce contrat, mis en place par la dernière réforme de l'IAE 2020, présente de vrais risques juridiques et économiques pour les AI. Nous demandons à le sécuriser davantage pour permettre un plus vaste recours à cette solution sans risque de requalification des contrats et sans risque financier pour les AI.

• L'APPUI JURIDIQUE

L'appui juridique de l'UNAI est l'élément le plus plébiscité par nos adhérents. Grâce à une connaissance fine des AI et de leurs spécificités, les délégués régionaux et l'équipe nationale apportent des réponses rapides et précises aux questions des adhérents.

Un partenariat avec le cabinet Ellipse Avocats, spécialisé sur les questions liées aux Associations Intermédiaires, permet de creuser les sujets et d'apporter des réponses et un accompagnement personnalisé.



Des webinaires mensuels ouverts à tous les adhérents sur des sujets variés (responsabilité civile des AI, embauche d'un travailleur étranger, harcèlement moral et sexuel au travail, jours fériés en AI, élections professionnelles...).



Une newsletter bimestrielle qui fait le point sur l'actualité juridique pouvant impacter les AI et la jurisprudence. Un outil très apprécié.



sur différents sujets variés, allant des contrats de travail à la retraite, en passant par le calcul des effectifs et les arrêts maladie...

DÉFENDRE

• L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES AI

Un observatoire national complet des AI a été publié en 2025, s'appuyant notamment sur une enquête sur la santé des AI réalisée en fin d'année 2024. Cet outil permet de faire le point sur l'impact et le travail des 623 AI françaises. Il conforte les actions de plaidoyer et de défense des AI en mettant en valeur l'impact réels de nos structures.

Cet observatoire sera mis à jour chaque année afin de suivre finement les évolutions des AI.



• COLLECTIF NATIONAL IAE



L'UNAI est membre du Collectif National IAE, la réunion des dix grands réseaux représentant des SIAE, avec le réseau Cocagne, Chantier Ecole, Coorace, Emmaüs France, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, la Fédération des Entreprises d'Insertion, le Mouvement des Régies, les Restos du Cœur et Tissons la Solidarité.

Ce collectif permet de porter plus haut le plaidoyer commun des réseaux et de développer une défense collective de l'ensemble de l'écosystème IAE, toutes structures confondues.

Les actions collectives menées dans le cadre du Projet de Loi Finances 2026 ont porté leurs fruits, permettant ainsi de limiter la baisse de budget de l'IAE initialement prévue, grâce à une présence forte dans les médias et un soutien parlementaire transpartisan inédit.

Écouter l'intervention de notre délégué national Christophe Cevasco sur France Culture : <https://www.radiofrance.fr/fr-anceculture/podcasts/journal-de-7-h/journal-de-7h-du-vendredi-05-decembre-2025-7299422> (à 3 min 35).

DÉVELOPPER

• LA COMMUNICATION

En 2025, l'UNAI a franchi un cap dans le déploiement de sa stratégie de communication. Dans la continuité des actions engagées durant les années précédentes, cette année a été marquée par une montée en puissance concrète des outils de communication, avec une production de contenus plus soutenue et des formats diversifiés.

Au total, **11 éditions de l'AI Mag** ont été diffusées à **550 destinataires** avec **un taux d'ouverture moyen de 60 %**, **11 flash actus et flash infos** ont permis d'assurer une communication réactive, et **7 veilles juridiques** ont été partagées pour accompagner les adhérents sur les évolutions réglementaires. Une newsletter externe a également été mise en place en 2025, avec l'envoi de 3 éditions à plus de 180 destinataires, comprenant des partenaires, des entreprises et des contacts externes. Ce nouveau canal permet

d'élargir la diffusion de nos actualités auprès de nos parties prenantes et partenaires.

Cette dynamique s'est également traduite par un renforcement significatif de la présence digitale, avec **90 publications sur LinkedIn** et une communauté portée à **3 200 abonnés** à la fin de l'année.

L'année 2025 confirme la structuration et la montée en puissance de la communication de l'UNAI, avec des résultats tant en volume qu'en engagement le lancement du podcast « Acteurs de l'Insertion », qui totalise près de **250 000 écoutes pour 13 épisodes**, ainsi que la refonte du site web, viennent illustrer cette volonté de modernisation des canaux.



DÉVELOPPER

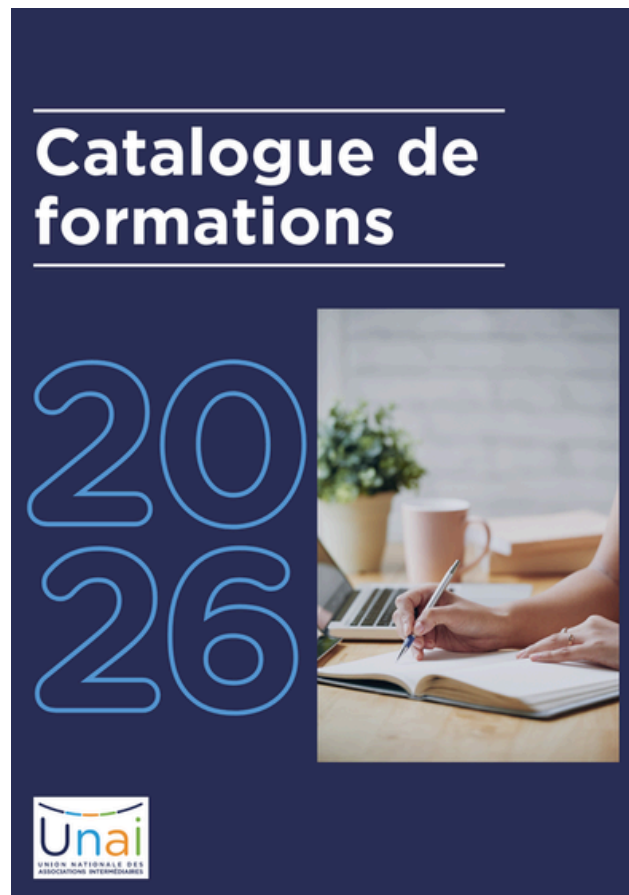
• LE CATALOGUE DE FORMATIONS

Un groupe de travail réunissant une dizaine d'adhérents s'est mobilisé plusieurs fois en 2025 pour travailler sur les besoins de formations des AI et la constitution d'une offre de formations UNAI.

Cela a conduit à la création d'un catalogue de formations, lancé officiellement pendant le congrès de l'UNAI en octobre 2025.

Il comprend une trentaine de formations spécialisées pour les salariés permanents des AI portées par quatre instituts de formation partenaires certifiés Qualiopi : Ecoute & Sens, Eilan Conseil, Ellipse Avocats et Errol.

Une offre de formations qualitative modulable et décentralisée en régions qui convainc nos adhérents !



errol.coop

ÉCOUTE & SENS*
avec vous, pour vous

Eilan
CONSEIL



Unai
UNION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

DÉVELOPPER

• LA DÉMARCHE QUALI&RSE

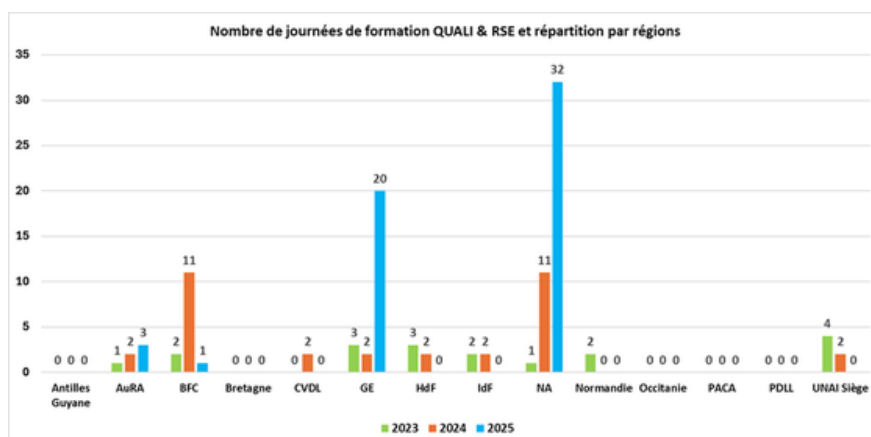
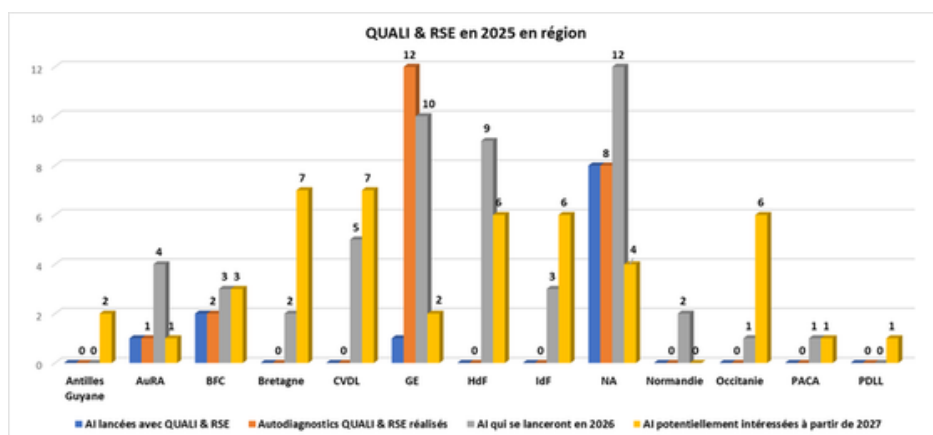
L'année 2025 a été marquée par le lancement de plusieurs AI dans la démarche Qualité et Responsabilité Sociétale (RSE) de l'UNAI, QUALI&RSE.

En effet, depuis la sortie officielle du label QUALI&RSE en novembre 2024, nous ne comptons pas moins de 23 AI qui ont réalisé leur autodiagnostic, première étape de la démarche, avec le cabinet EILAN Conseil.

Parmi celles-ci, 8 AI se sont lancées dans la démarche de façon individuelle et 4 AI se sont lancées de façon collective. Cela représente un total de 360 heures de formation qui ont été dispensées au profit du déploiement de notre label.

Pour 2025, l'UNAI est fière de comptabiliser 5 AI labellisées au niveau Bronze et 2 AI labellisées niveau Or !

Le label QUALI&RSE a été présenté au ministère du travail, en collaboration avec la Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI) avec leur label RSEi et Coorace avec leur démarche Cap RSE, l'objectif étant d'obtenir un allègement des procédures pour les AI labellisées, notamment des DUI et dialogues de gestion.



DÉVELOPPER

• LE PROJET MOBILITÉ SOLIDAIRE

Le manque de mobilité est le premier frein rencontré par les salariés en AI, il concernerait la moitié des 100 000 personnes accompagnées chaque année.

Pour aider les AI à adresser ce sujet, et grâce à un financement obtenu auprès de la fondation Macif, l'UNAI a lancé fin 2025 un travail de réflexion sur le sujet.

Une vaste étude quantitative, adressée à l'intégralité des AI de France, a remporté un beau succès avec une centaine d'AI répondantes. Une étude qualitative a également été menée auprès d'AI ayant mis en place des solutions de mobilités (prêt ou location de véhicules, allant du vélo à la voiture en passant par le scooter et le vélo à assistance électrique).

Un atelier d'idéation s'est tenu chez AST à Mont de Marsan (Landes) en décembre pour travailler à l'élaboration d'une solution permettant de développer la mobilité au sein d'un maximum d'AI. Le projet se poursuit en 2026 avec comme objectif la mise en place d'un ou deux pilotes.



• LES PARTENARIATS

L'UNAI effectue un travail de fond pour développer la notoriété des AI auprès des donneurs d'ordre dans le but de développer leur activité.

67 entreprises de différents secteurs d'activité (restauration collective, BTP, distribution...) ont été contactées et les discussions avancent avec plusieurs. Ces actions ont apporté de l'activité, ponctuelle ou régulière, à une trentaine d'AI partout en France.

Une veille régulière sur les marchés publics a permis d'identifier et d'orienter 74 marchés publics auprès de 70 AI. Un accompagnement par le siège a également été proposé pour répondre à ces marchés.

13 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) proposés par les DREETS ont également été identifiés et orientés vers les AI et les UNAI régionales concernées.

DÉVELOPPER

Le catalogue de fournisseurs partenaires, proposant des offres privilégiées pour les adhérents, s'est étoffé et compte désormais 9 offres variées répondant aux besoins des adhérents. ANM Consommation, service de médiateurs à la consommation, obligatoire en AI, et Passerelles & Compétence, accompagnant la recherche de bénévoles, sont les nouveaux entrants 2025 du catalogue.

En 2025, nous avons également initié un partenariat avec l'éditeur de logiciel Enso pour proposer une suite logicielle moderne et adaptée aux besoins des AI. Le travail partenarial est en cours pour faire évoluer la solution existante vers un outil 100% adapté aux AI.

37 contacts sont pris auprès de fondations finançant des projets en lien avec le travail des AI. Cela alimente la veille mensuelle Appels à projets & fondations, 10 numéros de cette veille ont été adressés aux destinataires inscrits pour cette diffusion.



PERSPECTIVES 2026

1. Croissance de notre réseau

Notre ambition est de dépasser les 175 AI adhérentes cette année et de créer une nouvelle UNAI régionale. L'embauche de deux nouveaux délégués régionaux permettrait de solidifier notre offre locale.

2. Développement de la démarche QUALI&RSE

La dynamique doit se poursuivre pour permettre à un grand nombre d'AI de se lancer dans cette démarche importante pour l'avenir et la crédibilité de nos AI. Nous souhaitons que 50 AI soient engagées dans la démarche d'ici la fin de l'année 2026.

3. Le projet mobilité solidaire déployé sur un département pilote

Notre projet mobilité se poursuit et de nombreux partenaires ont rejoint notre réflexion, notamment Agil'ESS, le réseau des garages et loueurs solidaires, et Finance Mobilité. En 2026, un premier pilote sera déployé sur un territoire afin de proposer des véhicules durables aux salariés des AI locales, ce qui permettra de consolider le montage technique et financier et tester l'offre proposée pour un déploiement plus vaste en 2027.

4. Développement des partenariats entreprises

Notre action auprès des entreprises se poursuit pour inciter les donneurs d'ordre à faire appel aux AI. Notre objectif est de signer a minima un nouveau partenariat d'envergure en 2026 pour permettre à de plus nombreuses AI de bénéficier de nouvelles opportunités d'activités et de développement.

5. Une communication unifiée pour les AI

Le travail lancé lors du congrès se poursuit ! Nous menons une réflexion d'envergure pour donner plus de visibilité à l'ensemble des AI. Quels messages faut-il privilégier ? Comment le transmettre aux différentes cibles, aux entreprises, collectivités, partenaires, institutionnels... ? Comment faire corps et être identifiés comme un ensemble cohérent de structures ? La contribution du plus grand nombre est la bienvenue pour faire avancer les débats !

CONTACT

75 allée des Parfumeurs, 92000, Nanterre

Téléphone_: 01 86 90 09 43/44/45/49

contact@unai.fr

www.unai.fr

